

Communiqué de Presse

Chambéry, le 11 juin 2012

Signature de l'accord de coopération entre la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale et l'Agence Économique de la Savoie



L'Agence Économique de la Savoie et la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie ont souhaité unir leurs efforts et agir ensemble afin de conforter et d'accroître leur partenariat sur le territoire de la Savoie.

Initiée par Robert Clerc (Président de l'Agence Économique de la Savoie), René Chevalier (Président de la CCIT) et Jean-Pierre Vial (1^{er} Vice-président du Conseil général de la Savoie, en charge de l'économie) cette convention a pour objet une logique de mise en synergie et une clarification progressive des champs de compétences entre les deux structures dans une logique non seulement de non-concurrence mais de projets à bâtir en commun.

La convention est un accord cadre qui marque la volonté d'unir les efforts et d'agir ensemble. Elle se concrétise par la mise en place d'instances (de pilotage et technique) destinées à définir des objectifs et des actions.

Elle témoigne également de la volonté de promouvoir progressivement des réponses concertées à des problématiques se posant à toute la Savoie.

De fait, il y a complémentarité objective entre les deux structures. D'une part, l'Agence Économique est présente sur chacun des territoires de Savoie via ses chargés de mission qui peuvent relayer des informations et promouvoir les partenariats avec la CCIT. D'autre part, la CCIT a une connaissance des entreprises via le centre des formalités des entreprises ainsi que par sa politique en matière de formation.

Quelques domaines plus récents :

- Monsieur CATTAUD, Président de la Commission Internationale à la CCIT, a présenté devant les développeurs économiques, animés par l'Agence Économique de la Savoie, la politique de la CCIT en matière d'aide aux entreprises à l'export. L'Agence Économique transmettra le message sur les territoires et n'hésitera pas à faire remonter auprès de la CCIT, qui a une cellule d'expertise en la matière, les entreprises susceptibles d'exporter.

- A l'inverse, l'Agence Économique a compétence sur l'implantation d'entreprises extérieures à la Savoie. La CCIT transmettra à l'Agence Économique les projets d'entreprises susceptibles de s'implanter.

- De même, il sera privilégié autant que faire des réponses communes à des dossiers savoyards. Par exemple, l'Agence Économique et la CCIT travailleront ensemble à constituer des groupes d'entreprises pouvant être formés sur différentes thématiques dans le cadre du plan PME régional.

Quelques exemples de bonne collaboration :

Salons professionnels :

- **SAM (Salon de l'aménagement de la Montagne à Grenoble)** : Présence collective pilotée par la CCIT, stand de l'Agence Économique intégré dans le collectif.

Actions collectives communes :

- **RDV « Pôles de Compétitivité Cluster ».**

L'objectif de cette manifestation est de faciliter la mise en relation des entreprises avec des pôles, des clusters, des laboratoires et des structures de soutien à l'innovation. Initiée par la CCIT, le pilotage a été repris par l'Agence Économique

- **Projet Cometh :**

Ce projet a pour objet l'identification de synergies d'écologie industrielle réalisables entre une vingtaine de sites industriels représentatifs de l'activité du territoire. L'enjeu direct de cette démarche d'écologie industrielle est de tester une méthode d'analyse du tissu industriel permettant aux industriels de faire des économies et de renforcer leur compétitivité. Savoie Technolac est maître d'ouvrage et pilote du projet. Animation par l'Agence Économique du groupe de travail agro-alimentaire avec participation de la CCIT. L'Agence Économique et la CCIT sont membres du COPIL de ce projet.

- **Club des entreprises de l'agro-alimentaire :**

Ce club a pour vocation de favoriser les échanges entre industriels agro-alimentaires et professionnels du monde agricole et développer des actions communes. Il a été créé en 2001. Animé par la CCIT, avec la participation active de l'Agence Économique.

- **ALIZE (Actions Locales Interentreprises en Zones d'Emploi) :**

C'est un outil du développement économique mis en place grâce au soutien de grandes entreprises et de fonds publics. Présent sur la Savoie depuis 2006, ce programme a pour vocation d'aider les PME en développement et créatrices d'emplois en proposant des apports en compétences et un soutien financier. Pilotage CCIT et participation active de l'Agence Économique (remontée de dossiers, financement).

Création-Transmission :

- **Plateforme d'Initiative Locale sur la création d'entreprises.**

Mise à disposition de ressources par l'Agence Économique. Animation des Réunions Création Savoie (RCS) par l'Agence Économique.

Reprise d'entreprise : sur le volet RH, animation par l'Agence Économique depuis 4 ans des journées d'information sensibilisation sur la reprise d'entreprise avec appui de la CCIT.

CONTACT PRESSE:

Agence Économique de la Savoie : Nathalie Valembois

nathalie.valembois@savoie-entreprise.com

04 79 25 36 19 – 06 99 92 00 64

CCIT : Madeleine FLAUD

m.flaud@savoie.cci.fr

04 79 75 57 80